

**Ministère de l'Agriculture
De l'agroalimentaire et de la Forêt
78 rue de Varenne
75349 Paris 07**

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, un foyer de FCO sérotype 8 a été confirmé dans l'Allier le 11 septembre. Depuis, plusieurs foyers ont été identifiés dans l'Allier, le Cher, la Creuse, la Nièvre et le Puy-de-Dôme ; d'autres départements vont être concernés. En conséquence, une proportion très importante du « Bassin Allaitant » se retrouve ou va se retrouver en périmètre interdit.

Réunis ce jour à Montmarault (03), les GDS de 8 départements concernés (03, 18, 23, 36, 43, 58, 63, 71) vous interpellent, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, face à cette situation très difficile qui s'ajoute de plus à une situation déjà particulièrement défavorable.

L'urgence est donc de permettre la sortie des animaux de ces périmètres d'interdiction pour les échanges et l'exportation, mais aussi pour les zones indemnes en France. Cette priorité concerne d'abord évidemment les éleveurs qui, pour certains d'entre eux, se trouvent dans une situation désespérée. Le secteur intermédiaire est aussi fortement demandeur. De même, les ateliers d'engraissement italiens sont dans l'attente. Face au risque de pénurie de broutards issus de la France, ils prospectent actuellement dans d'autres pays comme par exemple l'Irlande.

Il est donc indispensable que nous puissions donner des réponses aux éleveurs de notre zone, notamment sur la possibilité, à l'issue de la vaccination en cours, de commercialiser leurs animaux.

Pour ce faire, l'action demande à être orientée vers les axes suivants :

- Adapter, sans attendre tous les résultats de la surveillance programmée, la réglementation sur les mouvements pour qu'elle puisse répondre, certes aux exigences communautaires, mais surtout aux besoins des éleveurs. Il s'agit de la commercialisation des broutards, mais aussi des vaches à engraisser, des reproducteurs, des veaux de vaches laitières...
- Finaliser très rapidement l'enquête programmée sur toute la France. Cette enquête étant, selon vos services, essentielle pour adapter la réglementation. Au 02 octobre, date normalement de fin d'enquête, moins de 50 % des résultats attendus sont connus.
- Permettre une adaptation locale de la mise à disposition des doses de vaccins. C'est ce qui avait été demandé par les GDS lors de la réunion de travail du 23 septembre, c'est ce qui avait été considéré comme la meilleure option par les personnes de la DGAL présentes à cette réunion. C'est une autre option qui a été choisie. Nous vous avouons que nous ne comprenons pas pourquoi.

Pour ce faire, vous pouvez aussi vous appuyer sur l'épisode précédent de fièvre catarrhale sur le territoire de la France continentale. Les adaptations réglementaires d'octobre 2007 ont permis une reprise des échanges de manière acceptable pour les éleveurs et sécurisée puisque cela a permis de sortir des animaux... sans que l'Italie ne soit contaminée par le BTV8 !

Comme vous le savez également, **du 07 au 09 octobre se déroule le Sommet de l'Élevage, le rendez-vous incontournable du Bassin Allaitant. Nous serons tous présents. Nous sollicitons une rencontre avec vous ou vos services pour pouvoir échanger sur ces sujets, présenter la situation particulièrement difficile des éleveurs de cette zone aujourd'hui, écouter les solutions qui vont nous être proposées et aborder ensemble les nombreux points techniques afférents.**

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

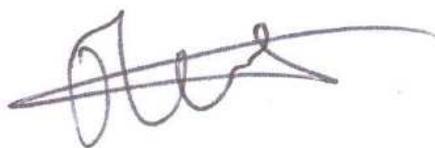
Le Président du GDS de l'Allier,
Franck MONCE



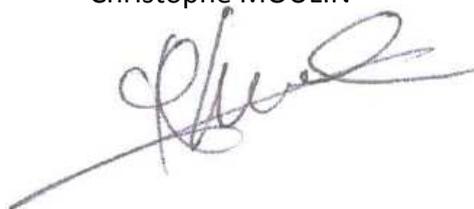
Le Président du GDS du Cher,
Cédric PIET



Le Président du GDS de la Creuse,
Philippe MONTEIL



Le Président du GDS de l'Indre,
Christophe MOULIN



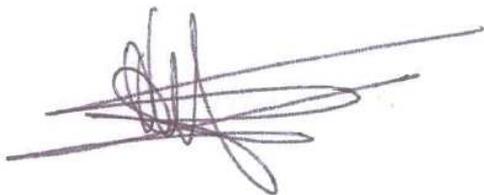
Le Président du GDS de la Haute-Loire,
Thierry RAVEL



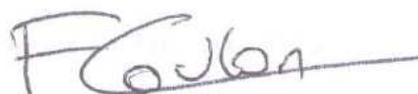
Le Président du GDS de la Nièvre,
Francis TAUPIN



Le Président du GDS du Puy-de-Dôme,
Lionel ALLAFORT



Le Président du GDS de Saône-et-Loire
Fabien COULON



Copie de ce courrier :

- DGAL
- Préfecture/DDCSPP/DDT de chaque département
- GDS France
- Partenaires du GDS dans chaque département
- Eleveur par la presse agricole